



Assemblée Générale ordinaire de la Société des Amis de Versailles
Vendredi 16 juin 2017 à 18h30
Orangerie du château de Versailles

Rapport Moral 2016 présenté par le Président

Nous sommes aujourd'hui 5031 membres, dont :

208 membres Bienfaiteurs

1 144 membres Sociétaires

3 679 adhérents, dont 114 Jeunes Amis et 22 membres à vie

Ces chiffres n'expriment pas de progression par rapport à l'année 2015, qui avait été une année de développement important, du fait :

- des nouvelles propositions améliorant les avantages des membres (option duo pour les couples, adhésions en lignes facilitées)
- du retour parmi les Amis de nombreux anciens membres.

Ils témoignent de votre fidélité, dont je vous remercie chaleureusement, mais aussi de la difficulté de renouveler et accroître le nombre de membres de la Société.

Je voudrais rappeler ici l'évolution des chiffres. Il n'y avait que 2 757 Amis en 1998, mais 6 113 en 2008, et depuis 10 ans le nombre de membres a baissé de 17%.

Dans le même temps, le nombre de membres bienfaiteurs a cependant augmenté de 20% et nous n'avons créé que tout récemment l'adhésion Jeune Ami (de 0 à 25 ans).

Certes la création de la carte d'abonnement *1 an à Versailles*, en 2010, a « détourné » (en quelque sorte) des personnes qui seraient peut-être devenues des Amis, mais cette baisse du nombre de membres cotisants est en fait un phénomène général, que l'on observe de la même manière dans d'autres Société d'Amis, y compris au Louvre, dans une proportion même plus importante.

La seule réponse est de donner du sens au mot « Ami », et que chacun d'entre vous se sente Ambassadeur de la Société des Amis du château,

- pour contribuer aux projets aux côtés du château, pour des acquisitions et des restaurations,
- pour faire connaître ces projets et les propositions d'activités culturelles de la Société.

Pour mémoire en 2014, à la question : « comment êtes-vous devenu un Ami », une de vos réponses la plus importante en nombre a été « par relation ». Et les relations sont aujourd'hui trans-générationnelles !

Les activités culturelles proposées dans les 3 programmes 2016 ont encore une fois été plébiscitées, avec 250 visites proposées, au château et « hors les murs » au même niveau qu'en 2015, pour près de 5 500 participants. 1200 d'entre-vous ont pu ainsi participer à une ou plusieurs activités.

Enfin 2 voyages ont été proposés : à Salzbourg et en Avignon.

2016 est la 1ère année d'existence des Jeunes Amis : nous avons eu 130 adhésions de jeunes amis, qui sont très bien réparties par tranche d'âge :

32 enfants de moins de 10 ans,

35 adolescents de 10 à 15 ans

63 jeunes de 16 à 25 ans

Les Jeunes Amis ont été associés en 2016 à 2 projets de mécénat :

* la restauration du buste de Jules César, financée par leurs cotisations, complétées par un parrainage en mécénat d'un membre sociétaire

* la restitution de 2 décors de théâtre du 18^{ème} siècle, des personnages de scène, les ancêtres de nos effets spéciaux, qui ont été présentés dans l'exposition « fêtes et divertissement à la Cour » :

- une « Marotte »

- une Flamme avec « apparition d'un fantôme ».

Après l'exposition ces personnages ont rejoint le fond du musée à des fins pédagogiques, pour des démonstrations d'effets de scène au petit théâtre de la Reine.

Les Jeunes Amis ont bénéficié de leur première visite privilégiée lors de l'exposition Fêtes et Divertissements, et ils ont tous reçu le premier « livret des jeunes Amis », racontant l'histoire de ce mécénat.

L'organisation a trouvé ses marques :

- De 0 à 10 ans, les Jeunes sont invités avec leurs parents

- De 10 à 15 ans, les Jeunes Amis viennent seuls ou avec un ami et les parents les rejoignent pour un goûter

- de 16 à 25 ans, les Jeunes Amis viennent seuls ou avec un(e) ami(e) !

En 2016, votre société a participé à l'enrichissement des collections du château :

*Une chaise de commodité, ou bidet en acajou, portant l'estampille de Canabas. Un don de Monsieur et Madame Laurent Condamy, en mémoire de Monsieur Daniel Meyer. Comme le signalait Bertrand Rondot en 2009 en commentant l'acquisition de la chaise d'affaire inventoriée V 6276 : "...paradoxalement, le mobilier le plus simple est celui qui fait aujourd'hui le plus cruellement défaut dans les collections du château. [...] C'est pourquoi l'apparition d'une chaise d'affaire portant les marques du château de Versailles [...] constitue en soi un événement".

*Le Tailleur de pierre - un Biscuit de Sèvres : Il s'agit d'un tirage du XVIIIème siècle d'après Jean-Baptiste DEFERNEX (1729-1783), dont Louis XVI acheta deux exemplaires en décembre 1774 pour Versailles. C'est un don du Forum Connaissances de Versailles en juin 2016

*Un Manuscrit de 138 « Menus servis au roi (Louis XV) par Heliot, Ecuyer ordinaire de la bouche de madame la Dauphine ». Il s'agit d'un manuscrit in folio (36 x 25 cm) recto/ verso constitué de 206 feuillets décrivant 138 menus situés et datés (chaque menu est présenté sur un minimum de 2 pages).

Il a été acquis en vente publique le 26 juin 2016 avec le soutien de la Fondation du Patrimoine.

Ce manuscrit est de toute première importance dans l'histoire de l'art culinaire pour au moins deux raisons.

La première est qu'un des plus anciens menus au monde est le menu dessiné par Brain de Sainte-Marie pour Louis XV en date du lundi 21 juin 1751. Bien que celui-ci soit absent : notre recueil commence le 8 septembre 1745, soit 6 ans auparavant.

La seconde est que Carême cite ce manuscrit en 1822 dans son livre « Le maître d'hôtel français ou parallèle de la cuisine ancienne et moderne (...) ». A ce jour, il s'avère qu'en dehors des 5 menus précédemment cités, ce manuscrit demeure donc entièrement inédit. Nous disposons aujourd'hui de la version numérisée des menus ce qui nous permettra de les partager avec vous, selon des modalités encore à définir.

*Ensuite, à la fin de l'année 2016, votre Société a acheté trois œuvres à la demande du Musée, mais elles ne rentreront officiellement dans les collections qu'après une commission d'acquisition qui devrait avoir lieu en 2017 :

* deux photographies : l'une d'Henri le Secq de 1852 et l'autre des frères Bisson – de 1854, qui sont parmi les plus anciennes photos du château, connues à ce jour.

* Vue de la façade du Château de Versailles du côté de la cour de marbre : Ce dessin renouvelle l'iconographie du château au XVIII^e siècle, à un moment clé de son histoire.

*Enfin, la Société a participé à un projet assez particulier, en acceptant de financer en mécénat, à part égale avec les Amis de l'Opéra de Paris (AROP), la restitution du costume d'if de Louis XV qui a été présenté dans l'exposition « Fêtes et Divertissements à la Cour ». La condition était que l'œuvre réalisée rejoigne le fond du musée du château de Versailles après l'exposition, à des fins documentaires. La réalisation de ce costume a été possible grâce à un mécénat de compétence de l'atelier de couture de l'Opéra de Paris.

Nous l'avions annoncé à l'AG 2016, nous avons signé en juin 2016 notre engagement pour la **restauration de la Bibliothèque de Marie-Antoinette**, grâce au legs de Monsieur Marcel Raynal, à qui je rends une nouvelle fois hommage pour sa générosité et son importante contribution à la Société des Amis.

En 2016, nous avons aussi poursuivi notre engagement sur les campagnes de restauration du château, en signant les conventions pour :

- 8 nouveaux bustes de la Cour de Marbre, après les 5 de 2015 et 2 en 2014 : Titus, Faustine II, 2 femmes romaines, Auguste âgé, Diane, Hadrien, et Lucius Verus (ce dernier - adopté par le FORUM Connaissances de Versailles)

- Nous avons aussi restauré un banc ancien grâce à un membre sociétaire : le banc n°137, situé au jardin du Roi.

Le Grand Livre du Mécénat s'est donc enrichi de toutes ces opérations. Vous pouvez trouver et consulter un exemplaire mis à jour sur les tables à la sortie de l'AG. La version numérisée mise à jour, sera consultable en ligne la semaine prochaine.

A double entrée, par nom patronymique et par objet, il permet de conserver dans la mémoire de notre société les noms de tous ceux qui ont participé à la sauvegarde et à l'enrichissement de Versailles. Que tous soient remerciés !

Le Grand Livre du Mécénat recense à ce jour 275 opérations depuis 1910 : œuvres acquises et restaurations grâce au soutien des membres de la Société.

Toutes ces œuvres et les pièces concernées ne sont hélas pas toujours visibles ! Nous avons souhaité à l'occasion de cette assemblée, vous offrir un document qui vous aidera à les retrouver en les situant sur les plans du château. Il vous a été remis à l'entrée de l'AG et je

salue le travail et la créativité de Nicolas Leforestier qui l'a réalisé dans le cadre de son stage avec nous.

Concernant les publications : En 2016, la Société a apporté son soutien à la publication d'un ouvrage particulier, à hauteur de 10 000 €, pour l'édition du livre « Amicorum, Versailles une passion », offert à Béatrix Saule à l'occasion de son départ en retraite

Enfin en 2016, notre revue Versalia est de nouveau parue avant la fin de l'année, avec un numéro célébrant 20 ans de recherches présentées avec une riche iconographie.

Je salue ici :

- le directeur de la publication Jean Guéguinou,
- Véronique Bujon de L'Etang qui est aussi membre du conseil d'administration, et lui apporte un soutien précieux,
- et tous les membres du comité scientifique dont l'implication dévouée et bénévole permet de poursuivre la collection.

Ainsi s'achève le rapport moral 2016, je tiens ici à remercier chacun des membres du bureau pour sa participation active et son dévouement, ainsi que chaque administrateur pour son engagement bénévole.

Il ne vous étonnera pas que je veuille remercier publiquement et chaleureusement l'équipe permanente de la Société : Bénédicte Wiart, Muriel Bello et Katelÿn Marme, ainsi que les apprentis et les stagiaires pour tout le travail accompli : Cindy, Nicolas, Alicia et Randy.

Enfin notre Société bénéficie d'un appui considérable de la part de plus de 20 bénévoles (adhérents, sociétaires ou bienfaiteurs), pour :

- l'accompagnement des visites,
- l'aide au bon déroulement de nos AG,
- l'organisation des voyages,
- un renfort précieux pour la gestion administrative des membres,
- ainsi que des apports de compétence pour certains de nos projets de développement, dont je citerai certains tout à l'heure.

Que tous soient très chaleureusement remerciés. Je vous demande de les applaudir.

Le rapport moral et des activités 2016 est soumis au vote de l'assemblée : vote à main levée

Le rapport moral est adopté à l'unanimité